



Mise à jour sur la situation des routes fermées 2-3

Des routes plus écologiques cet hiver 11



Une murale embellit le village 16



Mot du maire	2
Chemins fermés.....	3
Budget 2025.....	4-7
Service incendie	8-9
Urbanisme.....	9

Travaux publics.....	10-11
Bibliothèque.....	11
Maison des jeunes.....	12
Carrefour canin	13

FADOQ	14
Communautaire	15-16
Communauté chrétienne.....	17
Cours sociaux culturels	19



Luc Dostaler

819-691-4941 | luc.dostaler@mont-carmel.org

Routes barrées par la tempête Debby : mise à jour

Nous savions que les démarches pour la réparation des ponceaux endommagés par la tempête Debby seraient longues. Malheureusement, encore à ce jour, nous n'avons pas été en mesure de procéder aux travaux. À cette date, nous n'avons pas vraiment le choix de nous résigner et d'admettre que la réouverture de deux tronçons fermés ne se fera pas avant l'année prochaine.

Petite consolation, la Municipalité a constaté la possibilité de faire un accès temporaire permettant de rétablir la circulation dans le rang St-Félix Ouest. Nous avons signé une entente avec le propriétaire contigu à la route et nous avons ainsi pu aménager une route temporaire depuis le 22 novembre dernier. La circulation est donc possible en alternance sur une courte distance. La réfection complète suit néanmoins le processus normal.

Sécurité

Au courant du mois de novembre, quelques événements particuliers se sont déroulés sur notre territoire; le vol du guichet automatique de la caisse populaire en est un exemple. Des gens ont exprimé une certaine crainte et du questionnement sur la situation. Je tiens à rassurer la population, la municipalité est très sécuritaire et très peu d'événements nécessitant des interventions policières se produisent.

D'ailleurs, depuis plusieurs années, je participe au comité de sécurité publique avec les dirigeants du poste de la Sûreté du Québec et je peux assurer que les statistiques le confirment.

Dans le même ordre d'idée, la Municipalité a procé-

dé il y a environ un an à une révision complète des limites de vitesse et mis en place une nouvelle réglementation réduisant ainsi la plupart des limites de vitesse sur le territoire.

J'ai personnellement discuté avec de nombreuses personnes, des gens ont également émis des opinions lors de séances publiques et en général, la situation s'est grandement améliorée. Ce n'est assurément pas parfait, mais je suis très content de constater qu'une très grande proportion de conducteurs ont pris conscience de l'importance de la prudence sur les voies publiques de la Municipalité.

Patinoire du centre Jacques-Gauthier

La patinoire du centre Jacques Gauthier a besoin d'amour et la décision a été prise de la refaire et d'intégrer des terrains de pickleball sur la surface. Malheureusement, lors de l'ouverture des soumissions, nous avons eu la surprise de constater que le plus bas soumissionnaire avait proposé un prix dépassant d'environ 100 000\$ celui que nous avons budgété! Nous avons donc décidé, à contrecœur, de refuser les soumissions. Nous n'abandonnons pas pour autant le projet. Nous retravaillerons le dossier et tenterons de le réaliser en 2025.

En terminant, nous avons terminer l'exercice budgétaire, le 4e du mandat actuel. Soyez assuré que toute l'organisation municipale a travaillé ardemment afin



Jacques Trépanier
District #1
819-371-3437
jack.trepanier@sympatico.ca



Jean-Guy Mongrain
District #2
819-370-6755
jgmongrain@cgcable.ca



Marylène Ménard
District #3
819-840-5959
marylene_menard@hotmail.com



Julie Régis
District #4
819-372-3928
julieregis2011@hotmail.ca



Daniel Duchemin
District #5
819-609-1970
daniel.duchemin55@gmail.com



Clément Pratte
District #6
819-531-1114
clementpratte2017@gmail.com



de boucler cet exercice en s'assurant de conserver un bon niveau de services à la population, mais en considérant la réalité de nos contribuables.

Je vous souhaite une belle période des fêtes, profitez de ces moments pour passer du temps avec vos familles et vos amis!

Votre maire
Luc Dostaler

Pourquoi le rang St-Félix Est et la route Landry demeurent fermés?

Cette question nous a été posée des dizaines de fois et elle est légitime. Vous passez près des ponceaux qui sont problématiques et cela ne vous semble "pas si pire que ça".

Des travaux plus majeurs que l'ont croit

Tout vous semble quasiment normal. Un peu de remblaiement et le tour est joué. Les apparences sont pourtant trompeuses. Au-delà des travaux à exécuter, il y a plusieurs autorisations à obtenir. La profondeur des ponceaux à remplacer et leur dimension font que les travaux sont plus complexes qu'ils n'y paraissent.

Une voie de contournement, ce n'est pas toujours possible

Dans le rang St-Félix Ouest, nous avons construit une voie de contournement. La morphologie du terrain s'y prêtait. Des ententes furent prises avec les propriétaires.

Cette route est donc à nouveau ouverte. Les travaux seront faits au printemps, car ils sont vraiment majeurs. Il suffit de se rendre sur place pour comprendre l'ampleur de la tâche. Nous n'avons pas la machinerie pour exécuter ces travaux. De plus un processus de soumission est nécessaire pour aller en appel d'offres auprès de soumissionnaires. Les travaux débiteront donc en 2025.

Mais pour la route Landry et le rang St-Félix Est, il n'est malheureusement pas possible de faire une voie de contournement. Le terrain ne s'y prête pas.

De nombreuses autorisations sont requises

Avant de procéder aux travaux, il y a bien sûr une évaluation nécessaire par la Sécurité civile pour s'assurer que les véhicules peuvent y circuler sans danger.

Le ponceau de la route Landry a un état structurel problématique. Il est fortement attaqué par la rouille et est défoncé, ce qui a provoqué un léger affaissement. Il peut s'effondrer à tout moment.

Le remplacement du ponceau pourra se faire par l'équipe des Travaux publics, mais s'il y a un ponceau, c'est qu'il y a un ruisseau. Et qui dit ruisseau dit environnement...

Le rang St-Félix Est est aux prises avec les mêmes contraintes. Ce n'est pas la rouille qui a mené à sa perte, mais la tempête Debby. Pour le remplacer, il faudra une panoplie d'étude et d'autorisations.

Des études par des firmes d'ingénieurs sont requises

Il nous faut donc trois études : une étude hydraulique, une étude géotechnique et enfin une étude écologique.

Nous vous rappelons que la tempête Debby n'a pas frappé seulement à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Nous sommes donc des dizaines de villes et municipalités qui commandent de telles études et les firmes qui les réalisent ne sont pas légion. Celles-ci sont submergées de demandes d'étude provenant du monde municipal.

La grosseur du ponceau a un impact

La grosseur du nouveau ponceau qui remplacera l'ancien est importante. S'il a cédé sous la pression de l'eau, il faut en mettre un plus gros pour que cela ne se reproduise pas lors d'une prochaine trombe d'eau. Le diamètre du prochain ponceau nous obligera peut-être à obtenir un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement avant de commencer les travaux.

En bout de piste, la Sécurité civile et le ministère de l'Environnement nous donneront le feu vert. Nous avons aussi hâte que vous que tous ces travaux se réalisent.



TAUX DE TAXES	2024	2025	Écart
Taxe foncière	0,4105 \$	0,5484 \$	0,1379 \$
Taxe service de la dette	0,1698 \$	0,0522 \$	(0,1176) \$
Taxes pour la police	0,1030 \$	0,1041 \$	0,0011 \$
TOTAL FONCIÈRE	0,6833 \$	0,7047 \$	0,0214 \$
Taxe d'ordures	235,00 \$	244,75 \$	9,75 \$
Taxe matières organiques	118,00 \$	135,50 \$	17,50 \$
Taxe de récupération	82,00 \$	56,00 \$	(26,00) \$
Taxe d'aqueduc	268,00 \$	268,00 \$	- \$
Taxe fosse septique	170,00 \$	157,00 \$	(13,00) \$
Taxe admin. générale régie intermunicipale	- \$	28,09 \$	28,09 \$

REVENUS	2024	2025
Taxes générales	3 530 870,00 \$	4 644 245,00 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette	1 126 505,00 \$	361 220,00 \$
Taxes de secteur	144 640,00 \$	122 505,00 \$
Taxe d'aqueduc	722 735,00 \$	735 060,00 \$
Taxe d'ordures	648 835,00 \$	683 340,00 \$
Taxe des matières organiques	324 265,00 \$	377 910,00 \$
Taxe de récupération	226 320,00 \$	156 410,00 \$
Taxe vidange des installations septiques	440 980,00 \$	417 715,00 \$
Taxe admin. générale régie intermunicipale	- \$	78 465,00 \$
Centres d'urgence 911	30 000,00 \$	33 500,00 \$
Compensation de taxes	91 895,00 \$	109 750,00 \$
Autres revenus de sources locales	963 910,00 \$	1 036 890,00 \$
Transferts	1 189 375,00 \$	1 155 755,00 \$
Affectations	247 870,00 \$	503 405,00 \$
TOTAUX DES REVENUS	9 688 200,00 \$	10 416 170,00 \$

DÉPENSES	2024	2025
Administration générale	1 445 380,00 \$	1 589 835,00 \$
Sécurité publique	1 077 875,00 \$	1 173 535,00 \$
Transport routier	1 571 590,00 \$	1 907 855,00 \$
Hygiène du milieu	2 485 280,00 \$	2 371 805,00 \$
Santé et bien-être	26 500,00 \$	26 125,00 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	181 545,00 \$	357 420,00 \$
Loisirs et culture	1 498 740,00 \$	1 565 785,00 \$
Frais de financement (intérêts)	460 140,00 \$	484 090,00 \$
Frais de financement (capital)	941 150,00 \$	939 720,00 \$
TOTAUX DES DÉPENSES	9 688 200,00 \$	10 416 170,00 \$



**DISCOURS DU BUDGET 2025
PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR LUC DOSTALER
MAIRE DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
LE 9 DÉCEMBRE 2024**

Chers collègues du conseil,
Monsieur le directeur général,
Mesdames et Messieurs,

En tout premier lieu, je veux remercier mes collègues du conseil municipal et nos directeurs de services pour leur implication et leur professionnalisme lors de la préparation du budget 2025. Cet exercice s'est finalisé le 21 novembre dernier. Toutes les décisions ont été prises en tenant compte des réalités économiques et des priorités. Les prévisions budgétaires qui vous sont présentées ont fait l'objet d'un accord unanime des membres du conseil municipal.

OBJECTIFS

Dans la préparation du budget, nous avons tenu compte des objectifs suivants :

- 1) Maintenir la qualité de nos équipements et infrastructures à court, moyen et long terme;
- 2) Assurer des services municipaux de qualité pour répondre aux besoins de la population à un coût raisonnable et comparable;
- 3) Préserver la santé financière de notre Municipalité en exerçant un contrôle rigoureux des dépenses.

LES FAITS SAILLANTS

Étant donné que nous en sommes à la deuxième année du rôle d'évaluation 2024-2025-2026, l'évaluation de la maison moyenne est maintenant de 227 545 \$. Nous avons travaillé ardemment et fait des choix afin de minimiser l'impact financier aux citoyens. Ceci se traduit par une augmentation de 0,0203 \$/100 \$ d'évaluation de la taxe foncière générale et service de la dette. En 2025, la facture pour les services de la Sûreté du Québec augmentera d'environ 37 635 \$. Ainsi, le taux de taxation subira une légère hausse de 0,0011 \$/100 \$ d'évaluation. En résumé, le taux de taxe foncière total augmentera de 0,0214 \$/100 \$ d'évaluation.

Les taxes de services augmenteront au total de 16,34 \$ pour l'année 2025. La taxe d'eau demeurera à 268,00 \$, la taxe de vidange d'une fosse septique passera de 170,00 \$ à 157,00 \$ et celle de la collecte des ordures ménagères augmentera de 9,75 \$ et sera donc à 244,75 \$. Le montant associé au compostage subira une hausse de 17,50 \$ et sera de 135,50 \$ cette année. La taxe pour la collecte de la récupération sera de 56,00 \$ comparativement à 82,00 \$ en 2024. De plus, une nouvelle façon de présenter la taxe pour l'administration générale de la régie intermunicipale (Énergycycle) de 28,09 \$ sera définie pour les immeubles desservis par l'une des trois compétences de la régie intermunicipale, soit la collecte sélective et traitement des matières recyclables, élimination des matières résiduelles et gestion des boues.

Le budget de l'année 2025 totalise des dépenses de 10 416 170 \$ comparativement à 9 688 200 \$ en 2024, soit une augmentation de 727 970,00 \$ équivalent à 7,51 %.



TAUX DE TAXES 2024 VERSUS 2025

Voici l'impact financier pour une résidence avec une évaluation de 227 545,00 \$

	Évaluation	Taux 2024	Total 2024	Taux 2025	Total 2025
Taxe foncière générale et service de la dette	227 545,00 \$	0,5803 \$	1 320,44 \$	0,6006 \$	1 366,53 \$
Taxe pour la police	227 545,00 \$	0,1030 \$	234,37 \$	0,1041 \$	236,87 \$
Taxe d'ordures	FIXE	235,00 \$	235,00 \$	244,75 \$	244,75 \$
Taxe compost	FIXE	118,00 \$	118,00 \$	135,50 \$	135,50 \$
Taxe récupération	FIXE	82,00 \$	82,00 \$	56,00 \$	56,00 \$
Taxe d'aqueduc	FIXE	268,00 \$	268,00 \$	268,00 \$	268,00 \$
Taxe de fosse septique	FIXE	170,00 \$	170,00 \$	157,00 \$	157,00 \$
Taxe administration régie intermunicipale	FIXE	0,00 \$	0,00 \$	28,09 \$	28,09 \$
	TOTAL		2 427,81 \$		2 492,74 \$
	ÉCART			64,93 \$	
	ÉCART (%)			2,67 %	

PRINCIPAUX PROJETS 2025

- Réfection de pavage d'une section du rang Saint-Louis Ouest (subvention), ainsi que d'autres tronçons;
- Achat d'un balai mécanique pour le nettoyage des rues et des puisards (remplacement du 2002);
- Équipement à neige pour la chargeuse (remplacement du camion 2006);
- Achat d'appareils respiratoires pour les pompiers (remplacement d'appareils en fin de vie, 15 ans);
- Investissements sur l'entretien et la mise à niveau de nos installations reliés à la distribution de l'eau potable;
- Réfection de la patinoire du Centre Jacques-Gauthier et investissements au niveau de l'éclairage des installations sportives de la Municipalité.

CONCLUSION

La Municipalité a continué de voir son développement progresser. Cela nous oblige à nous adapter aux changements par divers moyens. Le budget 2025 a comme but principal de permettre de réaliser efficacement ces adaptations. Nous avons commencé cette année une réorganisation de nos équipes de travail dans le but de maximiser nos opérations. Cela se poursuivra et des postes devront être comblés afin de le permettre. L'achat d'équipements technologiques, de logiciels et de formations a également pour but d'améliorer encore plus nos compétences. Une démarche de planification stratégique sera également mise en place au début de l'année afin de faire un bilan de la situation de la Municipalité et de définir les besoins à venir dans les prochaines années.

Même si ce budget n'arrivait pas avec les mêmes défis que celui des dernières années, je vous avoue qu'il représentait un bon exercice! Les tendances à la hausse se sont poursuivies et nous ne pouvons constater que les augmentations sont encore une fois nombreuses et généralisées dans presque tous les domaines et à peu près tous les produits et services que nous achetons coûtent plus cher. En effectuant des choix, nous avons réussi à limiter l'augmentation de la maison moyenne à 2,67 %.

Je tiens à vous dire que les élus de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ont travaillé sérieusement pour l'élaboration du budget 2025. Même si chaque année, nous pensons aux citoyens au moment de prendre ces importantes décisions, cette année ne fait pas exception. Nous sommes pleinement conscients que le contexte économique actuel entraîne des conséquences sur tous. Il faut toujours tenter de trouver l'équilibre entre les besoins en services des gens et la capacité de payer. Notre objectif principal est de maintenir nos infrastructures et nos services afin de conserver la qualité de vie de nos citoyens. Nous espérons que ces derniers remarquent, comprennent et apprécient ce que nous faisons en ce sens.

En prenant en compte tous ces facteurs, nous sommes très satisfaits du budget présenté ce soir. Année après année, nous travaillons fortement afin de prendre les meilleures décisions pour notre population. Nous sommes fiers des réalisations de la dernière année et prêts à travailler avec ardeur pendant la prochaine.

En terminant, je désire souligner l'excellent travail de tous nos employés; ils sont d'une grande importance pour le fonctionnement efficace de tous nos départements. Je désire également vous confirmer que tous les membres du conseil municipal travaillent avec sérieux, écoute et respect dans l'ensemble des dossiers que nous traitons. Le rôle d'élu n'est pas facile par les temps qui courent. Je considère que la combinaison « population – conseil – employés » est excellente à Notre-Dame-du-Mont-Carmel et c'est assurément la principale raison qui fait en sorte que l'ambiance de travail est bonne et que le quotidien donne envie de penser à demain! Une chose est certaine, la 4^e année de ce mandat sera l'une des plus chargées!

Permettez-moi finalement de souhaiter une très belle année à tous les Montcarmeloises et Montcarmelois. Que 2025 réponde à vos aspirations et soit remplie de santé et de bonheur.



La santé chez les pompiers

Bien que le métier de pompier peut être une passion, un métier ou une façon de donner aux suivants, les risques pour la santé sont toujours présents et souvent sournois. Le métier de pompier n'est pas épargné par les maladies professionnelles.

Les matériaux utilisés pour la construction des maisons dégagent des fumées toxiques sans compter les feux d'auto construites avec des matériaux comme l'aluminium, le magnésium et les plastiques qui sont aussi très toxiques.

Depuis quelques années, plusieurs outils, méthodes de travail, équipements de protection ont été développés afin de réduire au minimum les dangers d'exposition aux matières toxiques et de développer un des quinze cancers reconnus au Québec, reliés à son métier. Ainsi, des efforts sont déployés par plusieurs associations, les gouvernements et les pompiers eux-mêmes pour contrer des maladies, entre autre le cancer, qui est de plus en plus présent dans nos casernes, autant chez les pompiers temps plein que temps partiel.

À Notre-Dame-du-Mont-Carmel, nos élus municipaux sont très sensibles à la santé/sécurité de leurs pompiers et ne négligent absolument rien en ce qui concerne l'achat d'équipements de protection contre les cancers, qui parfois peuvent être plus dispendieux que les équipements de protection standard.

Le cancer chez les pompiers : un risque professionnel reconnu

Les pompiers, en raison de la nature de leur métier, sont exposés à des substances toxiques qui augmentent leur

risque de développer certains types de cancers.

Les causes principales : une exposition toxique intense

Lors d'incendies, les pompiers sont exposés à une multitude de produits chimiques dangereux issus de la combustion de matériaux modernes comme le plastique, les colles, les solvants, et les hydrocarbures. Ces substances libèrent des composés toxiques.

Les produits nocifs

- Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) qui sont générés par la combustion de matières organiques, ils sont cancérigènes.
- Les dioxines et les furanes : relâchés par la combustion de plastiques, ils sont liés à des cancers du foie, de la peau et des voies respiratoires.
- Les particules fines : qui pénètrent dans les poumons et peuvent migrer vers d'autres organes.

Ces produits sont inhalés ou entrent en contact avec la peau, même lorsque les pompiers portent des équipements de protection, qui ne peuvent bloquer tous les contaminants.

Les types de cancers les plus fréquents

Plusieurs études ont révélé une prévalence accrue de certains cancers parmi les pompiers. Selon les recherches menées notamment par l'Institut National de Santé Publique (INSPQ) et d'autres organisations, les cancers les plus fréquents sont : ceux des voies respiratoires (les poumons, la trachée et le larynx), de la peau, du système digestif (estomac, le foie ou le côlon), en raison de l'ingestion involontaire de particules toxiques et de la prostate et des testicules. Ces derniers sont souvent observés chez les pompiers en raison de l'exposition prolongée à des perturbateurs endocriniens.

En 2010, l'Organisation internationale du travail (OIT) a officiellement reconnu le cancer comme une maladie professionnelle chez les pompiers, renforçant l'importance des études sur le sujet.

Les mesures préventives

Les mesures préventives passent par l'amélioration





des équipements de protection individuelle (EPI). Les tenues sont désormais conçues pour limiter les infiltrations de particules toxiques.

Un nettoyage rigoureux des équipements, pour éviter que les contaminants ne restent sur les vêtements ou le matériel est important. Il faut aussi dédier des zones pour la décontamination afin de minimiser les risques de transfert de toxines.

Un suivi médical régulier, incluant des dépistages précoces pour les cancers les plus fréquents et de la formation et de la sensibilisation sur les risques liés aux substances toxiques est de plus essentiel.

Reconnaissance et indemnisation : un enjeu crucial

De nombreux pays, dont le Canada, ont fait des progrès dans la reconnaissance des cancers professionnels chez les pompiers.

Les perspectives d'avenir

Les efforts pour protéger les pompiers contre les cancers se concentrent sur le développement de matériaux innovants pour les équipements et de la recherche médicale, pour mieux comprendre les liens entre l'exposition aux toxines et le développement de cancers.

Conclusion

Le cancer chez les pompiers n'est plus un sujet ignoré, mais il reste encore du travail pour limiter les risques et soutenir les professionnels touchés. La prévention, la recherche et la reconnaissance des maladies professionnelles sont des étapes essentielles pour mieux protéger ceux qui risquent leur vie pour protéger les autres.

Système de traitement des eaux

Les installations septiques sont obligatoires pour traiter les eaux usées de tous les bâtiments et lieux alimentés en eau et qui ne sont pas reliés à un égout municipal.

Jusqu'aux années 1980 il était pratique courante d'installer des puisards pour « traiter » ces eaux et ceux-ci ont été interdits d'installation après l'entrée en vigueur, en 1981, du Q-2, r.8 Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

Un droit acquis subsiste sur ces systèmes en regard de la Loi sur la qualité de l'environnement mais plusieurs éléments et situations font perdre ce droit.



Exemple de puisard utilisé avant 1981.

Force est d'admettre qu'après plus de 40 ans d'utilisation ces systèmes vont devoir être mis aux normes.

Changement d'usage

Avant l'achat d'une propriété (terrain non construit ou avec bâtiment), il faut s'assurer que l'usage projeté de ladite propriété est conforme au règlement de zonage, et ce même si aucun travail n'est prévu au niveau des bâtiments.

Il faut donc faire une vérification auprès du service d'urbanisme de la municipalité et une demande de certificat d'autorisation pour un changement d'usage doit être acheminée.

Nous aviser, c'est à votre avantage

Le tout protège l'usage et assure un droit acquis advenant un changement réglementaire. Cet usage pourra donc perdurer dans le temps même s'il devient non conforme à une nouvelle réglementation.



Les travaux publics sont déjà en mode hivernal



Les préparatifs nécessaires à l'arrivée de l'hiver 2024-2025 sont déjà en cours aux travaux publics. Les équipements de déneigement et la machinerie s'approprient à subir des inspections et réparations, les abris à abrasifs s'emplissent, l'hivernisation des bornes incendie est effectuée, les balises cyclables sont retirées, les rues sont nivelées et plus encore.

En plus de ces travaux, les citoyens peuvent eux aussi par de petits gestes collaborer à rendre les opérations de déneigement efficaces et sécuritaires.

Objets dans l'emprise de rue

Afin d'éviter d'endommager les objets (clôture, haie, arbuste, ouvrage paysager, boîte postale ou autres) se situant près de l'emprise de rue, nous vous demandons de bien les identifier et de bien les protéger. Nous vous rappelons que la Municipalité ne peut prendre la responsabilité de tout objet se situant à l'intérieur de l'emprise de rue si celui est endommagé par les opérations de déneigement.

Nouveauté: Processus de réclamation pour dommages hivernaux sur les terrains privés

Les équipes de déneigement de la Municipalité effectuent leur travail avec la plus grande vigilance possible. Il est néanmoins possible que leurs activités causent un dommage à l'un de vos biens.

Tout propriétaire qui subit des dommages à sa propriété lors des opérations de déneigement effectuées par la Municipalité a jusqu'à quinze (15) jours suivants l'évènement pour faire parvenir sa réclamation à la Municipalité en remplissant un formulaire de déclai-

ration de dommages prévu à cet effet. Ce formulaire est disponible en ligne sur notre site internet sous l'onglet Services en ligne/Formulaire de plainte.

Pour tout dommage causé au gazon, la date limite de la demande est le 1er mai de l'année courante. Pour qu'une demande soit jugée comme étant recevable, elle doit être déposée par écrit dans les délais requis.

Vous pouvez consulter la réglementation concernant le déneigement des voies publiques se trouvant sur le site web de la Municipalité pour connaître la procédure de réclamation.

Bacs de matières résiduelles

Lors de chutes de neige, nous vous incitons à positionner vos bacs dans votre entrée le matin même de la cueillette. Cette pratique facilite grandement les opérations de déneigement et de ramassage et par le fait même peut vous éviter plusieurs désagréments. N'oubliez pas de placer vos bacs à l'intérieur des limites de votre terrain.

Disposition de la neige sur son terrain

Nous vous demandons de ne pas déposer de la neige sur les chemins publics, les trottoirs, les sentiers récréatifs, les bornes incendie ou toute autre place publique ainsi que tout autre terrain sans le consentement du propriétaire. Si vous possédez un déneigeur privé, passez-lui le message!

Neige dans les fossés

Également, il ne faut pas souffler la neige provenant de votre terrain dans les fossés, puisque cette neige se compacte et risque fort de bloquer les ponceaux situés sous les entrées charretières. Lors de fortes pluies ou d'un redoux soudain, la neige compactée empêche l'eau de circuler librement dans les ponceaux, ce qui peut causer des dommages importants aux propriétaires.

Stationnement d'hiver

À noter qu'il est défendu de stationner dans les rues de la Municipalité de minuit à 6h du matin du 15 novembre au 1er avril de chaque année.



**STATIONNEMENT
D'HIVER** ❄️ ❄️ ❄️

DÉFENSE DE STATIONNER

DANS LES RUES DE LA MUNICIPALITÉ
DE MINUIT À 6H
DU 15 NOVEMBRE AU 1ER AVRIL

De plus, lorsque des opérations sont nécessaires de jour en raison des conditions météorologiques, nous vous demandons de stationner vos véhicules de façon à laisser libre accès aux équipements de déneigement.

Respect de la circulation des déneigeuses

Les véhicules de déneigement sont des poids lourds donc lorsque vous êtes à l'approche d'un de ces véhicules, redoublez de vigilance et faites preuve de courtoisie envers ces derniers puisque leur présence rend nos rues sécuritaires. Merci d'adapter votre conduite et bonne saison hivernale!

La Municipalité adhère à une vision Écoroute pour l'hiver 2024-2025 !

L'objectif de l'écoroute est de réduire l'épandage de substances chimiques sur les chemins publics afin de préserver l'environnement et donc à préconiser un mode d'entretien hivernal alternatif afin de protéger les zones vulnérables aux sels de voirie.

Un déneigement est effectué en laissant un fond de neige pour davantage d'adhérence et un peu d'abrasif est répandu dans les zones ciblées selon des normes de sécurité, identifiant les pentes, les courbes et les arrêts.

Le succès de la mise en œuvre des écoroutes repose sur la collaboration des automobilistes, qui doivent adapter leur conduite à une route laissée sur fond de neige.

Les actions d'entretien d'une écoroute s'appuient sur un principe primordial : la sécurité. En cas de chaussée glacée, et aux endroits critiques comme les pentes, les courbes et les arrêts, du sel de voirie peut être utilisé, en quantité contrôlée.

Bien que d'y circuler est sécuritaire, il importe de réduire sa vitesse et de faire preuve de vigilance dans ses déplacements, comme c'est déjà le cas en conduite hivernale.



Prêt de casse-têtes et jeux de société

À la recherche d'idées d'activités pour le congé des fêtes? Nous vous rappelons qu'une sélection de plus de 50 casse-têtes est maintenant accessible pour le prêt. 300, 500 ou 1000 morceaux ; faites votre choix et assemblez-le en famille! Sans compter une centaine de jeux de société pour tous les âges!

Programmation d'activités Hiver 2025

En plus des ateliers habituels, des nouveautés seront proposées. Surveillez nos publications Facebook au début du mois de janvier pour découvrir toutes les activités offertes!

Fermeture du temps des Fêtes

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement. Joyeuses Fêtes à tous et à toutes!

Quelques nouveautés à découvrir

Romans

J.L. Blanchard	La femme papillon
Mélanie Calvé	Éveline
Hervé Gagnon	Demonica
Elin Hilderbrand	L'hôtel Nantucket
Shari Lapena	Repas de famille
France Lorrain	Le garage Rose. Tome 3
Martin Michaud	Points de fuite. Tome 2
Nadège Roy	Le prix de ma destinée 3-4
Danielle Steel	Tout ce qui brille
Sandra Verilli	Promets-moi l'espoir

Documentaires

Gino Chouinard	3800 matins
Edith Lemay	Plein leurs yeux
Judith Bérard	Invisible
Alexandra Diaz	Air fryer à petit prix
Geneviève Breton	Faire le choix de la soloparentalité
Julie Aubé	Cœur de fermière
Emmanuelle Ricard	Créer son gin boréal
Marc-André Leclerc	Le hockey mis en échec
Sylvain Daignault	Québec insolite. Tome 4
Pierre-Luc Baril	Montréal hanté



Été à la MDJ

Voici un petit résumé des activités qui se sont déroulées à la maison des jeunes pour les mois de juin, juillet & août 2024.

Juin

Au mois de juin, la maison des jeunes a fait quelques acquisitions intéressantes. En effet, en plus d'avoir acheté un barbecue, le Local Action Jeunes s'est procuré un petit foyer afin de faire griller saucisses et guimauves. Une activité a d'ailleurs été organisée au début de ce mois.



Sinon, nous avons également participé à la Foire en ville du secteur Shawinigan-Sud. Les montants qui sont amassés lors de nos campagnes de financement sont directement déposés dans le budget des activités des jeunes.

Cela veut donc dire qu'en fonction des dons et des sous récoltés nous pouvons proposer plusieurs types d'activités les plus enrichissantes les unes que les autres.

Juillet

En juillet, nous avons encore une fois participé à Mont-Carmel en Fête !

2 jours de super implication pour la MDJ ;

11 adolescents.es bénévoles - Anaïs, Antony, Alexis, Benjamin, Élisabeth, Érika, Laurence, Laurianne, Maëlle, Maïna & Solie ;

5 collègues de travail en or qui ont fait 40 heures de tâches diverses ;

3 bénévoles extérieurs - Geneviève, Jacob & Pierre pour 15 heures d'implication ;

1 kiosque d'information sur nos services ;

1 directrice impliquée directement dans l'organisation en aide au responsable des bars et restaurateurs

1 belle expérience pour tout le monde .

Nous remercions également le comité organisateur de l'événement ! Merci de nous avoir fait confiance.



MDJ LOCAL ACTION JEUNES

Août



Enfin en août, nous sommes allés nous amuser dans les manèges du parc d'attractions La Ronde.

Cette journée est attendue par plusieurs jeunes, donc il nous fait plaisir de renouer avec notre cœur d'enfant le temps d'une journée.

Prochaines activités

Pour connaître toutes nos activités, nous vous invitons à surveiller nos

réseaux sociaux. Nous sommes très actifs et partageons plusieurs publications sur la MDJ.

Nos réseaux sociaux

Profil Facebook : [Mdj Mont-Carmel Intervenants](#)

Page Facebook : [Maison des jeunes N.D. du Mont Carmel](#)

Instagram : [tjacquesmdj](#)

TikTok : [tjacquesmdj](#)

Site Internet : [localactionjeunes.com](#)

L'équipe du Local Action Jeunes !





Carrefour Canin

Le nouveau contrôleur animalier à partir de janvier 2025

Dès 1^{er} janvier prochain, une nouvelle entreprise aura la responsabilité du contrôle animalier. Le Carrefour canin entrera en service pour tout ce qui concerne la réglementation à l'égard des chiens.

Donc que ce soit pour l'obtention d'une licence pour votre chien, loger une plainte concernant un chien ou la cueillette d'un chien errant, Carrefour Canin s'occupera de répondre à vos attentes.

Qu'en est-il des chats?

Les chats ne sont pas assujettis à notre réglementation municipale. Donc, ne les contactez pas pour une situation concernant les chats.

La licence, est-ce obligatoire?

Tout chien "habitant" à Notre-Dame-du-Mont-Carmel doit avoir une licence et c'est la responsabilité du propriétaire du chien de s'assurer que ce dernier a sa licence au cou.

Nous vous invitons à aller consulter la réglementation sur les chiens, disponible sur le site internet de la Municipalité. Il s'agit du règlement 861 dans la section Municipalité sous l'onglet "Règlements, rapports et politiques".

Comment se procurer une licence?

La procédure est maintenant très simple et vous avez plusieurs façons de procéder.

Vous pouvez le faire en ligne à www.carrefourcanin.com. Vous recevrez votre licence par la poste.

Vous pouvez aussi le faire par téléphone en composant le 1-844-752-2646, vous recevrez également votre licence par la poste.

Et finalement en vous présentant à l'hôtel de ville sur les heures de bureau (7h30 à 17h00 du lundi au jeudi)



Coût

Le coût d'une licence est de 35\$ et des frais de 2\$ s'appliquent si vous choisissez de recevoir votre licence par la poste.

Pénalité pour omission de prendre une licence

Comme nous le disions précédemment, c'est une obligation que votre chien soit enregistré chaque année.

Durant les mois de janvier et de février, une lettre sera envoyée par la poste à toutes les résidences de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Vous aurez alors 10 jours pour vous conformer et acheter une licence pour votre chien.

Après 4 mois de retard, le prix de la licence passera à 70\$.

Constats d'infraction et avertissements

Suite à des plaintes, et si elles sont fondées, le propriétaire fautif recevra un avertissement de nuisance. Une non-corrrection de la situation problématique entraînera l'émission d'un constat d'infraction au propriétaire du chien fautif.

L'objectif est une cohabitation harmonieuse entre les citoyens, qu'ils soient propriétaires d'un chien ou non.



fadoq

Membre FADOQ ou membre d'un club FADOQ ? Quelle est la différence ?

Les administrateurs du club se font souvent poser la question : « Quelle est la différence entre une carte FADOQ régionale et celle d'un club? ». Voici un tableau qui illustre bien les avantages d'être un membre "local" plutôt que régional.

Les prix d'abonnement sont ceux qui seront en vigueur en janvier 2025.

Carte régionale	Carte d'un club
Abonnement d'un an 35 \$	Abonnement d'un an 30 \$
Abonnement de deux ans, 60 \$	Abonnement de deux ans 55 \$
Abonnement d'un an : 0 \$ de ristourne au club	Abonnement d'un an : 12 \$ de ristourne au club
Abonnement de deux ans : 0 \$ de ristourne au club	Abonnement de deux ans : 19 \$ de ristourne au club
Rabais dans plus de 60 commerces en Mauricie	Rabais dans plus de 60 commerces en Mauricie
Local au 3330 Bellefeuille (Trois-Rivières)	Local au 931 rang St-Flavien
Conseil d'administration de membres régional	Conseil d'administration de membres du club local
Activités du régional à Trois-Rivières	Proximité des activités du club
Règlements généraux	Règlements généraux, code d'éthique, de déontologie, protocole de valorisation des bénévoles, politique de gestion sécuritaire des bénévoles
Assemblée générale annuelle pour les délégués de chaque club de la Mauricie	Assemblée générale annuelle pour les membres du club de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Programme d'activité pour les besoins de tous les membres régionaux	Programme d'activité orienté vers les besoins des membres de notre club
	Représentation auprès de vos élus municipaux

Le club FADOQ NDDMC est un **club de proximité** à l'écoute de ses membres et de ses besoins. Il est un leader dans notre municipalité avec des activités offertes à toute la population, telles que : les conférences, les soirées dansantes dans la salle paroissiale, le bingo. Le club FADOQ NDDMC a aidé d'autres O.B.N.L. avec des dons.

Comme vous pouvez le constater, il est avantageux de vivre son adhésion à la FADOQ dans notre Municipalité. Les avantages sont indéniables et nombreux.

Finalement : Si vous avez 50 ans et plus et que vous avez une carte FADOQ régionale (S099), vous pouvez participer à toutes nos activités. Allez-y et contactez les administrateurs du club. Cela leur fera un réel plaisir de vous informer des modalités de participation.

Téléphone : 819-691-0121 #2
 Courriel : fadoq.nddmc@outlook.fr
 Page Facebook : FADOQ Notre Dame du Mont-Carmel



La fête de Noël des enfants en image



*Votre conseil municipal
et les employés de la Municipalité
vous souhaitent
un joyeux temps des fêtes*



Desjardins Desjardins, partenaire du dynamisme culturel d'ici

Desjardins est fier d'être partenaire du Circuit des murales visant à mettre en valeur des artistes locaux et leurs œuvres, exposées dans des endroits touristiques stratégiques de la MRC des Chenaux.

Ces fresques, dont « Tourbillon de gens » peint sur le mur extérieur de la salle paroissiale par M. Jocelyn Gailpeau, contribuent assurément au rayonnement et au dynamisme culturel de la MRC et de la région.

Sur la photo, on voit M. Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en compagnie de Mme Catherine Doré, directrice générale de la Caisse Desjardins de Saint-Boniface.



L INFORMATEUR

L'Informateur est publié quatre fois par année, il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page
Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Impression Prochaine parution
Impression Rive Sud Février 2025



Gala des prix Prestige 2024

L'édition 2024 des Prix Prestige présentés par Desjardins Entreprises-Mauricie a célébré, lors d'une soirée privée, les entreprises les plus remarquables de la MRC des Chenaux pour leur impact socioéconomique et leur esprit d'innovation.

Le lauréat pour notre Municipalité est l'entreprise Produits Chimiques Citadel.

Reconnue comme un leader dans la production de résines polyester et autres matériaux composites, cette entreprise a bâti sa réputation sur la qualité et un service client exemplaire.

Chacune des 10 municipalités qui composent la MRC des Chenaux honorait un récipiendaire.

Le maire, M. Luc Dostaler, ainsi que les conseillers municipaux Clément Pratte et Julie Régis (aux extrémités sur la photo) entourent les propriétaires Mme Caroline Forget et Pierre Bougie.



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

3860, rue de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
(Québec) G0X 3J0

Tél. : 819-375-9856
Télé. : 819-373-4045
municipalite@mont-carmel.org
mont-carmel.org

Retour sur la messe des défunts

Le dimanche 3 novembre dernier, plus d'une centaine de personnes ont assisté à une messe spéciale, présidée par l'abbé Marc Lahaie, en mémoire des défunts de l'année 2023-2024.

Le comité de l'Équipe de vie communautaire remercie les membres de la chorale qui ont prêté leur voix à l'animation de la cérémonie.

Bingo

Par la suite, les gens se sont déplacés à la salle paroissiale pour un dîner amical suivi de tours de bingo et le tirage de prix de présence à fait 6 heureux gagnants :
Denise Bédard et André Landry : chèques cadeaux de 25\$, de Pizzeria Mont-Carmel; Réjean Toupin et Line Lecours : chèques de 25\$, des Serres Morand; Camille Comtois et Jocelyne St-Pierre : chèques cadeaux de 15\$, de St-Cyr et frères.

Dîme

L'automne est la période toute désignée pour rappeler qu'il est temps de penser à remettre sa dîme à l'église. Rappelons-nous que cette contribution volontaire, selon les moyens de chacun, est nécessaire pour acquitter les factures de toutes les dépenses courantes qui sont sans cesse en augmentation.

Pour ceux qui désirent un reçu pour l'impôt, la date limite de paiement est le 31 décembre 2024. Vos dons, petits ou grands, seront très appréciés.

Horaire régulier des messes

Tous les dimanches : 10h30
Rappel : la messe du samedi a été retirée de l'horaire

Horaire des célébrations des Fêtes

15 décembre 2014 : sacrement du pardon, à 16h00
24 décembre 2024 : messe familiale, à 16h00
24 décembre 2024 : messe de Noël, à 21h30
1^{er} janvier 2025 : messe du Jour de l'An, à 10h30
À noter que ces messes seront célébrées par un prêtre

Collecte de produits périssables

Jusqu'au 17 décembre prochain, à l'église, il y aura la collecte de produits non périssables et une banque pour recueillir les dons en argent au profit de l'Action, Entraide Communautaire de N.-D.-du-Mont-Carmel.

Contact

Pour toutes informations concernant : baptêmes, mariages, funérailles, lots au cimetière, certificats de confirmation ou de baptêmes, paiements de la dime, de messes ou de lampions, vous devez vous adresser au secrétariat du presbytère :

- Téléphone : 819-374-6526
- Courriel : presbyteremontcarmel@outlook.com

Don de la FADOC

Pour une deuxième année, le président de la FADOC, monsieur Denis Martin, a remis un chèque de 1000\$ au Comité local des affaires économiques de notre communauté chrétienne. Ce montant provient d'un bingo spécial qui a eu lieu le 8 novembre dernier.

Sincères remerciements et félicitations à monsieur Martin pour sa grande générosité à partager les profits avec différents organismes de la paroisse. Voilà un beau geste de solidarité!



Communauté
Notre-Dame-du-Mont-Carmel



On reconnaît sur la photo Mme Nicole Dostaler et M. Denis Boisclair qui entourent le président de la FADOC, M. Denis Martin





GHISLAIN AUGER
Conférencier

ghislainauger.com
Info@ghislainauger.com

CONFÉRENCIER

"Soyez et incarnez le changement que vous aimeriez voir dans le monde"



Desjardins

SERVICE DE COURTOISIE



819.535.6700
Paul St-Onge



GARAGE
Denis Lemire

819-377-4567



Jean-Sébastien Blais et Alexandre Soucy
Pharmaciens-proprétaires

3430, route 157
Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC G0X 3J0
T 819 840-2419
F 819 840-2519
BlaisJSoucyA@groupeproxim.org

Lun. au merc. : 9h00 à 18h00
Jeu. et vend. : 9h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 15h00
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

DOMAINE DU SUCRIER

FRISONS SUCRÉS. POUR TOUS LES GOÛTS.



Les Serres

Morand

Centre jardin



Une place pour toi juste ici !



Sylvain Richard
Carole Ayotte
Débiteurs de franchise

2475, 5^e Avenue
Shawinigan-Sud (Québec) G9P1P5

Téléphone : 819 537-6666
Télécopieur : 819 537-3179

www.stratos-pizzeria.com

La QUALITÉ et le SERVICE sont notre DISTINCTION!

Le Boisé du Domaine Cormier

Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.

Pour informations, visitez notre site Web au : www.terrain-mont-carmel.ca
ou communiquez avec nous au : (514) 808-4610 / lcormier@judithcormier.ca

Épicerie - Boucherie - Mets préparés - Bières Microbrasseries - Vins / bières



Marché Valmont

1602, rue Principale
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Téléphone : 819 376-1752



Marché du Carmel

4590, route des Vétérans
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Téléphone : 819 536-7122



Une place pour toi juste ici !

RBQ : 5604-0579-01



BOIS VERT Électrique inc.

Résidentiel - Commercial - Industriel

- Plancher chauffant
- Thermostat électronique
- Éclairage
- Contrôle

Serge Boisvert
819 697-0110
boisvertelectrique@live.ca



Steve Villemure, président
Entrepreneur, général et spécialiste •
Rénovation de tous genres •
Construction neuve •
Cell. : 819 698-6319

Les Constructions Steve SCK inc.

Bureau : 819 537-9140
Site web : www.constructionSSCK.com
Courriel : info@constructionsSCK.com
Licence RBQ : 5717 5325 01



Une place pour toi juste ici !



L'ATELIER
de la petite enfance

LES ENTREPRISES LUC VAUGEDIS S.E.N.C.



819 534-2443

VAUGEDIS

SPECIALITÉ : TRAVAUX D'EXCAVATION FORESTIÈRE
ENTREPRISES.LUCVAUGEDIS@GMAIL.COM



UN CAMP DE VACANCES
près de chez vous!

WWW.VILLADUCARMEL.CA



VIVIER
EXCAVATION INC.



Service D'Alarme
Joseph Jacobson

Technicien en protection électronique
R. B. Q. : 8296-3869-03

- Alarme Feu-Vol-Médical
- Caméra
- Intercom
- Câblage réseau
- Contrôle d'accès

Téléphone & Fax : (819) 697-1111 Cellulaire : (819) 697-9227
5061 rue de l'Église, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, (QC) G0X 3J0



Une place pour toi juste ici !



Cours sportifs et sociaux culturels Hiver 2025



Pour une **description complète de chaque cours**, consultez notre site internet au :

<https://mont-carmel.org/citoyens/activites>

Les inscriptions se font directement avec le professeur de chaque cours.

Journée	Horaire	Début	Coût	Inscription
Atelier de coloriage pour adulte - Greyscale - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER (ÉTAGE)				
Lundi ou Mercredi	19h00 à 21h00	27 janvier	150 \$	819-719-1266 ou 819-536-3375
Vitrail - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Lundi ou Mardi	18h30 à 21h30	À confirmer	160 \$	819-697-9026 ou g.diamond@cgocable.ca
Danse en ligne - Salle paroissiale				
Lundi Mardi	13h00 à 15h00 19h00 à 21h00	6 janvier	8\$/cours	Sur place Pour info : Jacques Laberge 819-531-1087
Mise en forme pour les aînés - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Jeudi	12h30 à 13h15	9 janvier	60 \$	438-936-3752 ou marielovekossi@gmail.com
Ateliers créatifs - Bricole et Placote - Bibliothèque municipale				
Vendredi	À partir de 18h	2 vendredis par mois	Varie selon l'atelier	Voir page Facebook Bricole et Placote
Butactik Iaido, Action Flex et cours de combat - Centre Municipal des loisirs				
Jeudi	À venir	Début janvier	À venir	819-698-4967 ou www.butactik.com
Danse styles mixte adulte - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Mercredi	19h30 à 20h45	29 janvier	198\$ +tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com
Danse cardio - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Jeudi	18h45 à 19h45	30 janvier	140\$ +tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com
Mini ninja (3 à 5 ans) - Centre Municipal des loisirs				
Samedi	9h15 à 10h00	18 janvier	80 \$	819-698-4967 ou www.butactik.com
Butactik parent-enfant (6 ans et plus) - Centre Municipal des loisirs				
Samedi	10h05 à 11h05	18 janvier	80\$	819-698-4967 ou www.butactik.com
Butactik junior (6-16 ans) - Centre Municipal des loisirs				
Mardi	À partir de 18h10	7 janvier	80\$	819-698-4967 ou www.butactik.com
Danse parent-enfant (3 et 4 ans) - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Jeudi	17h à 17h45	30 janvier	190\$ + tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com
Danse créative (4 et 5 ans) - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Mercredi	16h30 à 17h30	29 janvier	198\$ + tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com
Danse style mixte 1 (1ère à 3ème du primaire) - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Mercredi	17h30 à 18h30	29 janvier	198\$ + tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com
Danse style mixte 2 (4ème à 6ème primaire) - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Jeudi	17h45 à 18h45	30 janvier	198 \$ + tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com
Danse contemporain ado (6ème du primaire et +) - Escouade Indépendanse - CENTRE-JACQUES-GAUTHIER				
Mercredi	18h30 à 19h30	29 janvier	198 \$ + tx	418-954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com



Calendrier des collectes 2025

JANVIER					FÉVRIER					MARS				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1	2	3 🗑️	3	4	5	6	7	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	10 ♻️🌿	11	12	13	14 🗑️	10 ♻️🌿	11	12	13	14 🗑️
13 ♻️🌿	14	15	16	17 🗑️	17	18	19	20	21	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	24 ♻️🌿	25	26	27	28 🗑️	24 ♻️🌿	25	26	27	28 🗑️
27 ♻️🌿	28	29	30	31 🗑️						31				

AVRIL					MAI					JUIN				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	1	2	3	4				1	2 📦	2 ♻️🌿	3	4	5	6 🗑️
7 ♻️🌿	8	9	10	11 🗑️	5 ♻️🌿	6	7	8	9 🗑️	9 ♻️🌿	10	11	12	13
14 ♻️🌿	15	16	17	18	12 ♻️🌿	13	14	15	16	16 ♻️🌿	17	18	19	20 🗑️
21 ♻️🌿	22	23	24	25 🗑️	19 ♻️🌿	20	21	22	23 🗑️	23 ♻️🌿	24	25	26	27
28 ♻️🌿	29	30			26 ♻️🌿	27	28	29	30	30 ♻️🌿				

 Déchets
  Recyclage
  Compost
  Encombrants
  Collecte de feuilles mortes

Calendrier des séances du conseil

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025. Les assemblées ont lieu à l'hôtel de ville au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, à 19 h 00.

Janvier 13	Février 3	Mars 3	Avril 7	Mai 5	Juin 2
Juillet 7	Août 4	Septembre 2	Octobre 2	Novembre 10	Décembre 8